RAPPORT 32

Obliger le personnel des soins de santé à se faire vacciner: une bonne idée?

Le baromètre de la motivation

Auteurs (par ordre alphabétique): Olivier Klein, Olivier Luminet, Sofie Morbée, Mathias Schmitz, Omer Van den Bergh, Pascaline Van Oost, Maarten Vansteenkiste, Joachim Waterschoot, Vincent Yzerbyt

Référence: Le baromètre de la motivation (14 juillet 2021). Obliger le personnel des soins de santé à se faire vacciner: une bonne idée? Gand, Leuven, Louvain-la-Neuve, Bruxelle, Belgique.



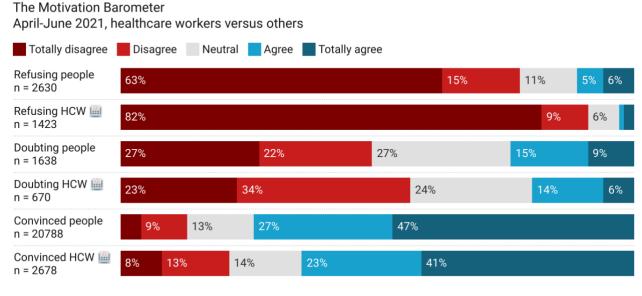
Maintenant que dans un certain nombre d'autres pays européens le personnel des soins de santé est dans l'obligation de se faire vacciner, le débat est à nouveau lancé en Belgique. Dans le baromètre de la motivation, nous avons demandé aux professionnels de la santé (N=4771) ainsi qu'à des personnes issues de la population générale (N=25056) quelle était leur position face à une telle obligation. Cette question a été posée à trois groupes de personnes : celles qui sont opposées à la vaccination, celles qui expriment des doutes, et celles qui sont prêtes à vacciner ou ont déjà été vaccinées. Ces trois groupes ont une opinion très différente sur l'obligation vaccinale des professionnels de la santé: alors que la majorité des personnes vaccinées y est favorable (74% de la population générale, 64% des professionnels de la santé), une grande majorité de ceux qui sont contre la vaccination y est opposée (78% de la population générale ; 92% des professionnels de la santé). Dans la mesure où d'autres stratégies de motivation (par exemple, la sensibilisation, l'approche empathique, le respect du rythme personnel) ont un impact motivationnel plus positif que l'obligation, il est important de continuer à y recourir pour le moment. Une obligation ne sera acceptée que si elle est perçue comme légitime par les professionnels de la santé qui refusent ou doutent. A défaut, elle risque de susciter un regain de résistance. Il est donc important de renforcer le soutien motivationnel à l'engagement dans le dialogue avec le secteur et le personnel des soins de santé. Nous formulons quatre recommandations à cet égard.



Question 1 : Quel est le pourcentage de personnes favorables et défavorables à une obligation de vaccination parmi les professionnels de la santé?

Entre avril et juin 2021, nous avons demandé à 4771 professionnels de la santé et 25056 personnes issues de la population générale s'ils étaient favorables à une obligation de vaccination pour les professionnels de la santé. Comme on peut le constater dans la figure 1, les avis sont très divergents. Alors que les personnes qui refusent le vaccin y sont fermement opposées, la majorité des personnes convaincues (une combinaison de celles qui sont vaccinées et de celles qui accepteront certainement le vaccin) y est favorable. Les sceptiques se situent entre les deux. Plus précisément, 91%, 57% et 21% des professionnels de la santé qui refusent, doutent et sont convaincus, respectivement, y sont opposés. A l'inverse, 3 %, 20 % et 64 % des professionnels de santé qui refusent, doutent et sont convaincus y sont favorables. Les pourcentages dans la population générale sont similaires, bien qu'une plus grande proportion de convaincus y soit favorable (74%). Ces chiffres révèlent des tensions potentielles, voire une polarisation entre les groupes au sein de la population, chacun risquant d'être laissé pour compte et incompris. Les sceptiques en matière de vaccins se sentent peu écoutés, voire incompris dans leurs doutes, tandis que les convaincus ont le sentiment qu'on va trop lentement Figure 1

"I think vaccination should be obligated for healthcare workers"







Description des échantillons

- Professionnels de la santé
 - Vagues de données transversales depuis avril 2021
 - -N = 4771
 - Âge moyen = 44,91 ans (87,1 % de femmes ; 72 % de néerlandophones ; 26,9 % de titulaires d'une maîtrise).
 - N vaccinés : augmentation régulière au fil des mois, passant de 87% en mars à 97%* en juillet.
- Population générale
 - Vagues de données transversales depuis mars 2021
 - -N = 25056
 - Âge moyen = 46,32 ans (68,7 % de femmes ; 67 % de néerlandophones ; 34,7 % de titulaires d'une maîtrise).
 - N vaccinés : augmentation régulière au fil des mois, passant de 64% en mars à 91%* en juillet.
 - Situation : 45 % ont un emploi à temps plein, 13 % à temps partiel, 9 % sont au chômage, 4 % sont étudiants et 29 % sont pensionnés.

Question 2 : Comment motiver les professionnels de la santé qui doutent ?

Outre le fait que les sceptiques face à la vaccination sont opposés à la contrainte, nous avons également constaté dans le rapport 31 qu'un style de communication coercitif, par opposition à un style de communication favorisant l'autonomie, a un impact négatif sur la prise en compte et l'intention de se faire vacciner. Ce que les partisans du vaccin considèrent comme une stratégie appropriée, c'est de faire preuve de la patience nécessaire et de prodiguer des informations ciblées en réponse à leurs doutes et à leurs questions afin qu'ils puissent prendre pour et par eux-mêmes une décision en connaissance de cause.

Reste que les aspirations et préoccupations individuelles des opposants à la vaccination doivent être mis en regard du défi collectif et sociétal que représente la vaccination du plus grand nombre de personnes possible. L'autonomie individuelle des hésitants et des sceptiques en matière de vaccins se heurtera un jour ou l'autre à notre autonomie collective. Tout l'art consiste à atteindre un point de bascule motivationnel par lequel les personnes refusant de se faire vacciner ne perçoivent plus l'obligation comme une atteinte à leur autonomie mais comme un choix politique légitime. Le timing est crucial en cette matière. Si l'obligation est introduite trop tôt, elle risque de provoquer une réactivité psychologique, même chez les sceptiques ou les réfractaires de la population générale qui s'attendent



également à être obligés. Si elle est introduite dans un contexte motivant et au bon moment, l'obligation sera perçue comme équitable. En échange de la mise en sourdine volontaire de leurs propres doutes et préférences, les sceptiques et les réfractaires au vaccin contribuent à la réalisation d'un objectif collectif et rassembleur de protection mutuelle et de reconquête de notre liberté collective. Toutefois, les chiffres présentés dans ce rapport indiquent que cette obligation est sans doute prématurée à ce stade. Par conséquent, il est actuellement crucial de continuer à investir dans d'autres stratégies de motivation plus efficaces et d'augmenter progressivement le soutien motivationnel à l'obligation. Nous formulons quatre recommandations :

- Encouragez le débat public : abordez la question dans les médias, en rassemblant les partisans et les opposants parmi les professionnels de la santé et la population en général. De cette façon, les différents groupes peuvent apprendre à connaître les opinions de l'autre, ce qui est une condition essentielle à la compréhension mutuelle.
- <u>Investissez dans les discussions de groupe :</u> Sous la direction d'un psychologue qualifié, organisez une discussion de groupe avec des personnes qui refusent ou doutent des vaccins et des personnes qui ont surmonté leurs doutes concernant les vaccins. Le rapport n° 31 montre que la grande majorité des sceptiques et des réfractaires laissent leurs doutes derrière eux et optent finalement pour la vaccination. Un piège notoire de ces discussions de groupe est qu'elles sont souvent concues pour convaincre les personnes qui refusent de se faire vacciner ou qui doutent. Cet agenda transparaît et crée une pression, ce qui éloigne encore plus les sceptiques. L'objectif de la discussion de groupe doit donc rester très modeste : mieux comprendre ce qui empêche quelqu'un de se faire vacciner ou le pousse au contraire à le faire. En revanche, en s'assurant le concours d'experts qui mettent en avant l'autonomie, on permettra aux personnes qui doutent ou refusent de se faire vacciner de conserver leur dignité, tout en les informant, à l'aide de données scientifiques, des avantages et des inconvénients de la vaccination pour elles-mêmes et pour la société en général (par exemple, la protection contre le variant delta et ses conséquences délétères).
- Une obligation-cadre comme conséquence logique : Etant donné le rôle et les missions des professionnels de la santé à savoir fournir des soins adéquats à nos citoyens vulnérables il est crucial qu'ils se fassent vacciner. Se faire vacciner en tant que professionnel de la santé n'est donc pas seulement une question et un choix individuels, mais aussi un choix de société, avec des implications pour les autres. Étant donné que la vaccination devient de plus en plus la norme sociale et que le fait de ne pas être vacciné a des conséquences pour les autres, l'opinion des autres sur la vaccination obligatoire (telle que rapportée ici) s'avère pertinente. En outre, la société a également la responsabilité morale de protéger ses membres vulnérables. Dans ce contexte, l'obligation peut être présentée comme une conséquence logique et nécessaire. Dans ces circonstances, l'obligation ne sera



pas ressentie comme une contrainte, mais comme une étape légitime vers la reconquête de notre protection et de notre liberté au plan collectif.

- Assurez la clarté en ...
 - o ... indiquant quand la vaccination sera obligatoire (calendrier)
 - o ... invitant les personnes à un entretien individuel ou collectif endéans ce délai
 - o ... les invitant à nouveau à se faire vacciner
 - o ... indiquant les conséquences sur l'exercice de la profession en cas de refus définitif. Offrir la possibilité d'une réorientation du travail afin de ne plus entrer en contact avec des personnes vulnérables.

INFORMATION DE CONTACT

• Chercheur responsable

Prof. Dr. Maarten Vansteenkiste (Maarten. Vansteenkiste@ugent.be)

- Chercheurs:
 - Prof. Dr. Omer Van den Bergh (Omer.Vandenbergh@kuleuven.be)
 - Prof. Dr. Olivier Klein (Olivier.Klein@ulb.be)
 - Prof. Dr. Olivier Luminet (Olivier. Luminet@uclouvain.be)
 - Prof. Dr. Vincent Yzerbyt (Vincent.Yzerbyt@uclouvain.be)
- Mise à jour et diffusion du questionnaire :
 - Drs. Sofie Morbee (Sofie.Morbee@ugent.be)
 - Drs. Pascaline Van Oost (Pascaline.Vanoost@uclouvain.be)
- Données et analyses:

<u>Drs. Joachim Waterschoot (Joachim.Waterschoot@ugent.be)</u>

Dr. Mathias Schmitz (Mathias.Schmitz@uclouvain.be)



www.motivationbarometer.com

